

Résolution – Composition du Conseil de l’AIINB – Représentation du public

QU’IL SOIT RÉSOLU QUE les membres appuient le Conseil d’administration de l’AIINB qui envisage de modifier ses règlements administratifs pour exiger qu’au moins quarante pour cent des membres du Conseil représentent le public.

Nom [Nathaniel Wickett]

Signature [signature]

Nom [Angela Wickett]

Signature [signature]